



L'Orient Raid Family – Port-Louis – 10 juin 2023

Règlement

Version à jour du 23 février 2023 avec addenda du 22 mai 2023.

Présentation

Le Club d'Orientation Lorientais, association loi 1901, organise **L'Orient Raid Family** qui se déroulera sur l'après-midi du samedi 10 juin 2023, conformément aux dispositions du présent règlement.

L'Orient Raid Family est une épreuve sportive multisports organisée en milieu naturel, conçue de façon ludique. Le but étant de s'amuser en famille, de se surpasser sportivement, d'apprendre aux plus jeunes à lire une carte et à se repérer dans l'espace.

Le raid sera couru par équipe de 2 personnes (un adulte et un adolescent) qui devront faire ensemble, la totalité des épreuves.

L'organisateur se réserve le droit, s'il le juge nécessaire, de modifier les parcours et le présent règlement.

Chaque concurrent reconnaît par sa signature de la fiche d'inscription, avoir pris connaissance du règlement du raid et s'engage à le respecter.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement en fonction des nécessités de l'organisation. Dans ce cas, il en informera les concurrents déjà inscrits.

Programme

Le samedi 10 juin 2022 au Stade du Patis – avenue du Fort de l'Aigle à Port-Louis (56290).

- Entre 11h00 et 13h00 : accueil et retrait des dossards
- Entre 12h30 et 13h30 : accueil VTT parc fermé
- 13h30 : Briefing
- 14h00 : Départ du Raid
- 17h45 : Horaire de fermeture des parcours
- 18h00 : Remise des prix

Parcours

Le parcours fait environ 21 km.

Le parcours est tracé principalement en milieu naturel et urbain. La progression se fait essentiellement en VTT, avec diverses épreuves durant la progression ; courses d'orientation, stand-up-paddle, épreuves surprises, etc. Les modes de déplacement motorisés ne sont pas autorisés.

La progression des équipes se fait principalement en lecture de carte type IGN, IOF, rallye photo ou road-book. Savoir s'orienter est indispensable. Les équipes reçoivent de l'organisation, les documents support, elles s'engagent à respecter les indications portées sur ces documents. Les aides électroniques à la navigation sont interdites.

Des barrières horaires et modifications de parcours peuvent être mises en place pour les équipes retardataires.

Certaines épreuves seront au score, c'est à dire pointage dans un ordre libre sans temps limité. D'autres épreuves seront en ligne, donc pointage dans l'ordre imposé.

Les concurrents doivent respecter impérativement le code de la route, les autres usagers, la nature et les propriétés privées.

- Spécificité du VTT : le port du casque est obligatoire et il doit être attaché. Si vous utilisez un support carte (vivement recommandé), il doit être réalisé sans bord saillant. Les extrémités et protubérances doivent être protégées. Déposez votre VTT au lieu indiqué par l'organisation, avant le briefing.
- Spécificité du stand-up-paddle : le port du gilet de sauvetage et de chaussures fermées est obligatoire.

L'organisation se réserve le droit d'interdire à un concurrent de partir ou de poursuivre la compétition, si l'état de santé du concurrent est jugé préoccupant.

Aucune assistance n'est admise pendant la course et les concurrents effectueront le raid en autonomie totale.

Engagement

Ouverture des inscriptions le 1^{er} mars 2023 et clôture le 4 juin 2023. Pas d'inscription sur place.

Le nombre d'équipe de deux concurrents est limité à 50. Une liste d'attente sera établie au-delà de ce nombre et tout dossier incomplet sera mis en liste d'attente.

L'épreuve est ouverte à tout adolescent âgé de 12 ans le jour de l'épreuve (année de naissance 2010) et attestant sur l'honneur être apte à nager 25 m et à s'immerger. Il devra être accompagné impérativement d'une personne âgée de 18 ans le jour de l'épreuve, ou plus et attestant sur l'honneur être apte à nager 25 m et à s'immerger.

La formulaire d'inscription est accessible en ligne :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSewlCEBD7dSoxaYsyGdkelu4HSXMFp-gJR0ZBh-hh7i1pPePQ/viewform>

La liste des équipes dont l'inscription est confirmée par l'organisation sera accessible sur le site : <https://www.lorientraidfamily.co-orient.fr/>

Il y aura deux catégories en fonction de l'âge de l'équipier mineur à la date de l'événement :

- 'P'tit Louis' : de 12 à 14 ans (année 2008 à 2010) ;
- 'Grand Louis' : de 15 à 17 ans (année 2005 à 2007)

Pièces à fournir (impérativement, tout dossier incomplet sera mis en liste d'attente) :

- Le bulletin d'inscription complété et signé par chaque équipier
- Un certificat médical par équipier suivant le modèle joint à titre d'exemple, de moins d'un an à la date de l'épreuve, mention obligatoire « pratique en compétition des raids multisport ». Licence FFCO, FFRMN ou FFTRI acceptées.
- Autorisation parentale pour l'équipier âgé de moins de 18 ans.
- 2 chèques par équipe (chèque d'inscription + chèque de caution pour la location du matériel et remis ou détruit à la restitution du matériel) à l'ordre du Club d'Orientation Lorientais.

	avant le 30 avril	à partir du 1 mai	à partir du 1 ^{er} juin
Chèque d'inscription par équipe	30€	35€	40€
Chèque de caution	50€	50€	50€
Surprise	Inclus	Inclus	Inclus

Dossier à envoyer à :

Club d'Orientation Lorientais
M. Matthieu HALLÉPÉE
10 Kerulvé
56850 CAUDAN

Pour tout renseignement sur l'inscription : lorientraid@co-lorient.fr.

Tout désistement devra être signalé au plus tôt. Les frais d'inscription ne seront remboursés, après le 1^{er} mai 2023, que si l'organisation remplace l'équipe par une équipe de la liste d'attente.

Équipement

Fourni par l'organisation :

- 1 Stand-up-paddle par équipe avec pagaie et gilets de sauvetage
- Carnet de route et cartes
- 1 puce électronique par équipe
- Dossard

Obligatoire par équipe :

- Le téléphone portable (dont le numéro a été donné à l'organisation) sous pochette étanche
- Matériel d'orientation (boussole, crayon)
- Kit de réparation VTT
- Trousse de premier secours avec une couverture de survie
- Sifflet

Obligatoire par équipier :

- Chaussures et tenue adaptées aux activités du raid
- VTT
- Casque rigide homologué CE et gants
- Sac à dos avec réserve d'eau 1 litre minimum et vivres de course pour l'après-midi (raid se déroulant en autonomie). Le sac permet aussi de ramener vos déchets.

Chronométrage

Le chronométrage de ce raid est réalisé avec du matériel électronique SPORTident.

Une puce électronique est fournie par équipe. Celle-ci est à porter au doigt, lien de sécurité serré au poignet.

Le parcours comporte un certain nombre de points de contrôle, matérialisés par une toile orange et blanche accrochée à une balise électronique. Ces points de contrôle doivent impérativement être pointés en équipe.

Le temps de référence sera celui du dernier membre de l'équipe.

Cependant, les concurrents doivent aussi rester à tout moment à vue et à voix.

Les équipes sont responsables de la bonne validation des points de contrôle sur la puce tout au long du parcours (flash lumineux et bip sonore). Le non-pointage des points de contrôle entraîne des pénalités.

La lecture de la puce à l'arrivée permet de fournir les informations pour composer le classement. Cette puce est à rendre lors de l'arrivée finale, même en cas d'abandon.

L'objectif sur le raid est donc de rallier l'arrivée dans un minimum de temps avec un maximum de balises poinçonnées.

Un concurrent contraint d'abandonner doit prévenir avec l'aide de son coéquipier, le point d'organisation le plus proche ou téléphoner au numéro donné par l'organisation.

Un poste de secours est présent sur le raid et mettra en œuvre les moyens adaptés à chaque situation.

L'abandon d'un concurrent entraîne la mise hors course de l'équipe.

Le coéquipier peut poursuivre le raid hors classement après autorisation de l'organisation et/ou prise en charge de son équipier.

Les concurrents ont obligation de porter assistance à toute personne qui se trouverait en difficulté.

Un concurrent ou une équipe ne respectant pas le présent règlement sera pénalisé ou disqualifié.

Les trois premières équipes de chaque catégorie par circuit seront récompensées.

Assurance et responsabilité

L'épreuve est couverte par une assurance en responsabilité civile souscrite par l'organisation, conformément aux dispositions des articles mentionnés dans le livre III du Code du Sport (L321-1 / L331-9 / D321-1).

Les participants s'engagent à cette épreuve sous leur propre responsabilité. Les concurrents doivent être en possession d'une couverture responsabilité civile et individuelle accident garantissant les risques inhérents à leur participation.

Par le fait de s'inscrire à **L'Orient Raid Family** chaque concurrent déclare être pleinement conscient des risques inhérents à la pratique des disciplines sportives (VTT, course d'orientation, stand-up-paddle, etc.) en milieu naturel et sur des routes ouvertes à la circulation.

Ils s'engagent à n'emprunter les itinéraires proposés que sous leur propre responsabilité et appréciation.

Ils dégagent par avance les organisateurs de toutes responsabilités pénales et civiles en cas d'accident corporel ou matériel qui pourraient survenir.

Ils s'engagent à renoncer à tout recours contre l'organisation pour les dommages ou vols de matériel personnel survenant avant, pendant ou après le raid.

En cas de force majeure (par exemple, alerte météorologique orange ou rouge, avis de l'autorité publique, etc.) l'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation à tout moment.

Environnement

Certaines zones du parcours se trouvent en zone spéciale de conservation Natura 2000 ou appartiennent au Conservatoire du Littoral, ou à des propriétaires privés qui nous autorisent à y accéder.

En respectant les tracés autorisés, la signalisation des zones de nidification, l'organisation s'engage et contribue ainsi au respect de l'environnement, à la protection de l'habitat et de la faune et de la flore.

Les concurrents s'engagent à respecter les consignes données par l'organisation.

En cas d'abandon de déchet ou dégradation des sites par un concurrent, l'équipe sera mise hors course, sans toutefois dégager le concurrent de sa responsabilité civile.

Droit à l'image et CNIL

Les concurrents acceptent l'exploitation par l'organisation des prises de son, images et photos prises sur les lieux de course, ceci sans limitation ni dans le temps, le support, la quantité ou le mode de diffusion.

Ils acceptent aussi le port de toutes marques attachées à ce raid, sur toutes les parties ou support prédéfinis.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

L'organisateur s'engage à protéger et ne pas diffuser les données personnelles à des tiers, à l'exception de la Fédération Française de Course d'Orientation / FFTRI et des autorités publiques le cas échéant. Les données sont conservées un an.

Fin du règlement

Lorient, le 23 février 2023

Le président du Club d'Orientation Lorientais

Élie Pradeilles-Rivoal



Addenda du 22 mai 2023

Catégorie 'Raid découverte adulte'

Aux fins de répondre à une demande et de pourvoir des places libres, une nouvelle catégorie 'Raid découverte adulte' est ouverte pour des équipes composées de deux personnes majeures. La nature de l'épreuve et les conditions sont identiques que pour les autres catégories. Cette catégorie fait l'objet d'un formulaire d'inscription en ligne et d'un classement spécifiques.

Récompenses

Un lot souvenir à tous les participants. Des récompenses fournies par des partenaires locaux seront remis aux trois premières équipes de chacune des catégories 'P'tit Louis' et 'Grand Louis' (pas pour la catégorie 'Raid découverte adulte').

Lorient le 22 mai 2023,

Le président du Club d'Orientation Lorientais

Élie Pradeilles-Rival

